

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Code de diffusion CNW 01

Pandémie de la COVID-19

Les secteurs de l'est du Bas-Saint-Laurent passent au niveau d'alerte maximale

Québec, le 4 décembre 2020 – Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, annonce aujourd'hui une mise à jour des paliers d'alerte de certains secteurs de l'est de la région du Bas-Saint-Laurent, soit ceux de Rimouski-Neigette, de La Mitis, de La Matanie et de la Matapédia, qui passent en zone rouge.

La Santé publique a procédé à ce changement en raison de la transmission communautaire soutenue et en progression constante qui y a été observée depuis une semaine, et qui s'est traduite par des éclosions dans de nombreux milieux. Les mesures associées à ces changements de zones entreront en vigueur le lundi 7 décembre, dès 00 h 01. Toutefois, celles concernant le milieu scolaire et sportif entreront en vigueur dès le 9 décembre.

Citation :

« La situation a évolué rapidement dans ces secteurs, rendant plus fragile la capacité d'accueil du système hospitalier régional, et c'est pourquoi cette décision nous semble la plus appropriée en raison des risques réels encourus. J'invite la population à faire preuve de solidarité envers les personnes les plus vulnérables et les équipes de réseau en restreignant le plus possible leurs contacts et en respectant les consignes associées au niveau d'alerte qui sera en vigueur sur ces territoires dès lundi. »

Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux

Liens connexes :

Les mesures applicables pour la zone [rouge](#) sont accessibles en ligne sur [Québec.ca](#).

Pour en savoir davantage sur le système d'alertes régionales et d'intervention graduelle : [msss.gouv.qc.ca/presse](#).

Pour en savoir plus sur le coronavirus et les mesures mises en place : [Québec.ca/coronavirus](#).

– 30 –

Source : Marjaurie Côté-Boileau
Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux
418 456-2756